



## Été 2025 : La Mairie de La Chapelle Des Marais recrute ses animateurs saisonniers

La Chapelle des Marais, commune de Loire-Atlantique de 4 429 habitants située dans le Parc Naturel Régional de Brière et rattachée à la CARENE (Communauté d'Agglomération de la région Nazairienne) recrute ses animateurs saisonniers au sein de la direction de l'accueil de loisirs.

Sous l'autorité directe de la responsable du service :

**Vous aurez pour missions :**

MISSIONS PRINCIPALES	ACTIVITÉS CORRESPONDANTES
Accueillir l'enfant et sa famille	<ul style="list-style-type: none"><li>• Echanger avec les familles</li><li>• Être à l'écoute des enfants et des familles</li><li>• Respecter l'identité culturelle et religieuse des familles</li></ul>
Concevoir, proposer et mettre en œuvre des animations	<ul style="list-style-type: none"><li>• Planification et organisation de projets d'animations : éveil, sportives, culturelles, artistiques...</li><li>• Coordonner des temps d'animation de groupes d'enfants</li><li>• Répertoire les matériels et matériaux nécessaires à l'activité</li><li>• Respecter le rythme de l'enfant</li></ul>
Application des règles de sécurité	<ul style="list-style-type: none"><li>• Effectuer une vigilance sanitaire (soins, comportements...)</li><li>• Participer à l'aménagement et au maintien de l'hygiène et de la sécurité des locaux.</li><li>• Sensibiliser les publics accueillis aux règles de sécurité, à la citoyenneté et à la vie en collectivité.</li></ul>
Travail en équipe	<ul style="list-style-type: none"><li>• Application des projets éducatif et pédagogique</li><li>• Respect les individualités des collègues tout en veillant à la bonne application du projet éducatif</li><li>• Communication, adaptabilité, écoute, débat, réflexion</li></ul>

Temps de travail : 35h

Rémunération : Smic (11.88€ brut de l'heure)

**Conditions du poste : Être titulaire du BAFA**

**Comment postuler :**

Adressez votre candidature (lettre de motivation + CV), avant le 21/04/2025 à :

- Monsieur le Maire – 16, rue de la Brière – 44410 LA CHAPELLE DES MARAIS
- Ou par mail à : [assistantrh@lachapelledesmarais.fr](mailto:assistantrh@lachapelledesmarais.fr)